

La relation entre les finances islamiques et conventionnelles est-t-elle alternative ou complémentaire?

Mohamed Bouayad¹

Introduction

L'interaction entre les finances islamiques et le développement fait toujours l'objet d'un débat entre les économistes. Si la corrélation entre la finance conventionnelle et le développement est admise, l'interaction entre les deux phénomènes pose toujours une question non résolue. La relation entre la finance islamique et le développement est très peu étudiée par les économistes. Notre papier vise à répondre à la question suivante: la finance islamique exerce-t-elle un impact sur la croissance? Constitue-t-elle une alternative ou un complément par rapport à la finance conventionnelle? Dans un premier temps, nous présentons les analyses théoriques et empiriques qui portent sur l'interaction entre la finance conventionnelle et le développement. Dans un second temps, nous exposons le rôle de la finance islamique dans la croissance et le développement. Ensuite, nous faisons une comparaison entre les deux types de finance en termes de croissance économique. Enfin, nous concluons notre papier par la nécessité d'une complémentarité entre les finances islamique et conventionnelle pour mieux favoriser la croissance économique.

I. Interaction entre développement financier et croissance économique: une controverse ancienne non résolue

La corrélation entre le développement du système financier et de développement économique semble communément admise (Banque Mondiale, 1989). En revanche, il n'en demeure pas moins vrai que le principal désaccord entre les économistes porte sur l'interaction entre les deux phénomènes. Ce dernier fait l'objet d'une controverse, non seulement théorique, mais aussi empirique. Ainsi, les interactions ne sont pas forcément à l'origine d'une relation à sens unique. Soit on considère que le développement financier est un élément moteur de la croissance économique, soit on suppose le premier comme étant le résultat du développement économique, soit on suppose l'existence d'une influence réciproque entre eux. Par la suite, nous présentons une synthèse des travaux théoriques et empiriques en les distinguant selon la nature de la relation entre le développement financier et la croissance économique.

I.1. Synthèse des travaux théoriques

Patrick (1966) explique l'existence d'une causalité séquentielle entre le développement économique et le développement du système financier. Son étude aboutit à des résultats pertinents sur l'influence du développement financier sur la croissance économique en relation avec le niveau de développement

¹ Doctorant en sciences économiques, Laboratoire de Recherche en Economie de l'Energie, Environnement et Ressources, Université CADDI AYYAD Marrakech, Email : mbouayad@live.com.

économique. Gupta (1984) et Jung (1986) tentent dans les années quatre vingt d'examiner la pertinence de sa contribution. Jung (1986) montre que la contribution de Patrick (1966) n'apparaît justifiée que partiellement. Si les contributions anciennes mettent en évidence l'existence d'une relation causale entre le développement du système financier et le développement économique, les contributions récentes issues des théories de la croissance endogène concluent à l'existence d'une relation circulaire réciproque entre les deux phénomènes. En effet, certains modèles théoriques montrent que la possibilité de complémentarité entre le développement financier et la croissance donne naissance à des équilibres multiples. Autrement dit, ils mettent en évidence la présence d'effets de seuil dans l'impact de l'expansion du secteur financier sur la croissance. D'après ces modélisations, l'effet du développement financier sur la croissance diffère en fonction du niveau de développement économique du pays² ou selon le degré de développement de son système financier³. Plusieurs justifications théoriques à de telles non-linéarités sont proposées. Les principaux arguments portent sur les effets, dans le secteur financier, des économies d'échelle Deidda et Fattouh [2002], de l'apprentissage par la pratique Berthelemy et Varoudakis [1996], et des rendements décroissants Lee [1996]. Berthelemy et Varoudakis [1996] et Aghion et al. [2004 et 2005] ont modélisé les effets de seuil qui régissent la connexion entre le développement financier et la croissance économique.

I.2. Synthèse des travaux empiriques

La littérature empirique sur la relation entre le développement financier et la croissance économique a connu un essor considérable à partir des travaux de King et Levine [1993a]. Bien que la première étude établissant le lien empirique entre les deux variables remonte à Goldsmith [1969], le travail de King et Levine [1993a] a permis de fournir une validation aux modèles théoriques de croissance endogène. Conformément aux prédictions théoriques, la plupart des études empiriques subséquentes concluent à l'existence d'une association positive linéaire entre développement financier et croissance économique⁴. Un certain nombre d'auteurs⁵ apporte des preuves contraires à cette assertion et montre que la relation entre les deux variables est inexistante, voire négative. En effet, pour certains, la contribution du développement financier à la croissance est fonction du niveau de développement économique⁶, pour d'autres, elle est plutôt tributaire du degré de développement financier⁷, ce qui laisse montrer des résultats empiriques différents et parfois même contradictoires.

Bien que la théorie sur la relation entre le développement financier et la croissance fut initiée dans les années 60, la littérature empirique n'a connu un essor considérable qu'à partir des années 90. S'appuyant

² Deidda et Fattouh [2002], Gaytan et Ranciere [2004].

³ Berthelemy et Varoudakis [1996], Aghion *et al.* [2004, 2005].

⁴ Levine et Zervos [1998b], Beck *et al.* [2000b], Levine *et al.* [2000], Benhabib et Spiegel [2000], Rousseau et Wachtel [2000], Beck et Levine [2004], Christopoulos et Tsionas [2004], Leitão [2010], Hassan *et al.* [2010].

⁵ Fernandez et Galetovic [1994], Ram [1999], Andersen et Trap [2003], Favara [2003], Ben Naceur et Ghazouani [2007].

⁶ De Gregorio et Guidotti [1995], Deidda et Fattouh [2002], Rioja et Valev [2004a], Gaytan et Ranciere [2004],

⁷ Berthelemy et Varoudakis [1996], Rioja et Valev [2004b], Aghion *et al.* [2004, 2005]

sur les premiers travaux de Schumpeter [1911], Gurley et Shaw [1960], Patrick [1966], McKinnon et Shaw [1973] et bien d'autres liés aux théories de la croissance endogène, plusieurs investigations empiriques examinent la relation entre le développement financier et la croissance moyennant des données pour divers échantillons et périodes d'analyse. Ces études peuvent être classées en trois groupes selon la nature des données utilisées: (1) en coupe transversale⁸, (2) sur données de panel⁹ et (3) sur séries temporelles¹⁰. Les analyses en coupe et celles sur données de panel estiment bien souvent des équations de croissance à la Barro [1991] augmentées par des indicateurs de développement financier. De leur côté, les applications sur séries chronologiques estiment essentiellement des modèles VAR en niveau ou des modèles vectoriels à correction d'erreur. Notons que chacune de ces trois catégories de travaux fait l'objet de certaines limites.

De nombreux travaux empiriques remettent en question la linéarité de la relation entre le développement financier et la croissance économique. Ils font référence à la présence d'effets de seuil dans cette relation. Ils testent l'existence (ou non) de seuils de rupture entre ces deux variables en procédant de deux sortes: (1) déterminer les seuils de rupture d'une façon totalement endogène (s'ils existent), ou (2) les imposer d'une manière complètement ad hoc. Ces études ont connu un essor considérable attestant de l'intérêt de ce champ dans la littérature économique. Néanmoins, force est de constater que les auteurs ne sont pas toujours d'accord concernant la variable qui conditionne ces effets de seuil. Si pour certains économistes l'impact du développement financier sur la croissance est fonction du niveau de développement économique¹¹, pour d'autres, il dépend plutôt du degré de développement financier¹², ou du niveau de l'inflation domestique¹³. Nous notons, cependant, que l'emploi du niveau de développement économique comme variable de seuil n'aboutit pas nécessairement aux mêmes résultats que l'utilisation du degré de développement financier (et vice versa). L'évidence empirique sur la relation linéaire entre le développement financier et la croissance se montre non concluante.

2. Interaction Finance islamique et développement¹⁴

Selon Chapra (1993), Kazarian (1993) et Siddiqui (1983), la finance islamique peut exercer un effet sur l'amélioration du développement financier et l'accélération de la croissance. Cette finance serait considérée comme un véritable vecteur de croissance. Les banques islamiques peuvent avoir pour vocation d'investir dans des projets d'envergure qui contribuent, selon Kazarian (1993) et Saffari (1995), à

⁸ King et Levine [1993a], Levine et Zervos [1998b], Levine [1998, 1999b], McCaig et Stengos [2005]

⁹ Levine *et al.* [2000], Beck *et al.* [2000b], Benhabib et Spiegel [2000], Ben Naceur et Ghazouani [2007], Leitão [2010].

¹⁰ Rousseau et Wachtel [1998], Neusser et Kugler [1998], Luintel et Khan [1999], Xu [2000b], Arestis *et al.* [2001], Ang et McKibbin [2007], Ang [2008].

¹¹ Deidda et Fattouh [2002], Rioja et Valev [2004a], Gaytan et Ranciere [2004], Fung [2009],

¹² Berthelemy et Varoudakis [1996], Rioja et Valev [2004b], Aghion *et al.* [2004, 2005]

¹³ Rousseau et Wachtel [2002], Rousseau et Yilmazkuday [2009], Huang *et al.* [2010], Yilmazkuday [2011].

¹⁴ Ammar. R; Ben Slama. M, Saidane. D (2013), la pratique actuelle des banques islamiques favorise-t-elle la croissance?

l'amélioration de la croissance de certains secteurs économiques comme l'agriculture. Pour Saher & Hassan (2001), elle semble également jouer un rôle dans le développement économique via la mobilisation de l'épargne. Khan et Mirakhor (1994), précisent que la politique monétaire vise à assurer la stabilité macroéconomique qui est une condition préalable pour la croissance de l'épargne, de l'investissement et de l'apport des capitaux étrangers. Ces derniers sont tous primordiaux pour le processus de croissance économique. Pour Bremer (2004) et Ebrahim (2009), la finance islamique joue un rôle important dans la lutte contre l'exclusion sociale et l'amélioration du bien-être. De plus, elle favorise les mécanismes redistributifs qui visent à réduire les inégalités sociales et la pauvreté et accélérer la croissance économique. Par la suite, nous allons expliquer les mécanismes par lesquels la finance islamique influence la croissance et le développement économique.

- L'inclusion de la population est une condition de succès de la stratégie de développement

La participation de la population dans le processus du développement est une condition essentielle du succès de toute stratégie de développement. Le système financier peut encourager une telle participation en offrant des services acceptables et accessibles au plus grand nombre. Le développement économique exige la mobilisation de vastes ressources financières ainsi que la concrétisation de toutes les idées de projets rentables. Une partie non négligeable de la population attache une importance particulière à la conformité des services financiers offerts à leurs croyances religieuses. Comme pour beaucoup d'entre eux l'intérêt bancaire équivaut au *riba* prohibé et sévèrement condamné, ils s'abstiennent de mettre leur épargne dans le circuit financier conventionnel ou de concrétiser les idées de projets rentables qu'ils pourraient avoir si les seules possibilités de financement qui leur sont offertes impliquent le passage par l'intérêt prohibé.

- La finance islamique permet un élargissement des possibilités de financement du développement

La finance islamique favorise le développement économique en élargissant les choix financiers des opérateurs économiques en quête de financement pour leurs projets. Sur un premier plan, comme La finance islamique dans sa composante participative (PPP) est plus concernée par la rentabilité du projet financé que par la solvabilité du bénéficiaire, elle contribue à financer des projets viables qui ne le seraient pas en finance conventionnelle, faute de solvabilité suffisante de l'emprunteur. Le financement participatif élargit les possibilités de concrétisation de projets d'investissement source de croissance.

- La simultanéité du financement participatif et du crédit favorise le développement économique

La nature de la finance islamique fait que la banque est à la fois partenaire et bailleur de fonds des entrepreneurs; elle intervient dans le financement des entreprises à la fois en participant aux pertes et profits générés par les investissements financés et en leur accordant du crédit sous forme de Murabaha ou d'Ijara. La combinaison des créances et du financement participatif rapproche les banques islamiques des banques universelles. Ces dernières sont généralement créditées d'avantages qui leur permettent de jouer un rôle positif dans le développement. Leur participation aux activités de l'entreprise financée leur donne l'occasion d'être associées dans la gestion, d'avoir un accès plus étendu à l'information et d'influer sur la gouvernance de l'entreprise. Elles sont ainsi moins exposées aux risques d'aléa moral et de sélection adverse. L'expérience historique, notamment en Allemagne et au Japon corrobore aussi cette idée positive du système de banque universelle. Parce que les banques islamiques opèrent davantage comme des banques universelles que comme banques commerciales, on peut penser qu'elles seront plus à même de contribuer au processus de développement. En pratique, cette conclusion mérite d'être nuancée au vu de l'usage limité du financement participatif dans les banques islamiques.

- La finance islamique favorise la stabilité du système financier

Les banques islamiques opèrent selon le principe de partage du risque à la fois au niveau des dépôts et au niveau des financements accordés alors que les banques conventionnelles ont des actifs risqués mais elles garantissent totalement leur passif. Quand une banque islamique fait face à une crise globale ou spécifique, les déposants partagent avec elle le risque de sorte que la vraisemblance d'une faillite de la banque ou d'une panique est réduite. Le système est donc plus stable. La stabilité financière est-elle-même une condition nécessaire de la stabilité du système économique; elle est par suite favorable à la croissance et au développement. Néanmoins, la supériorité de la finance islamique à garantir une stabilité du système financier global risque de n'être qu'hypothétique si les banques islamiques ne s'affranchissent de la tendance à se rapprocher parfois excessivement des modes et de la logique de fonctionnement de la finance conventionnelle. Il est en particulier impératif que les banques islamiques trouvent les solutions adéquates aux obstacles qui se dressent en face d'un usage plus étendu du financement participatif conformément au modèle théorique de la finance islamique.

2.2. Les problèmes non résolus qui limitent la finance islamique de jouer un rôle dans la croissance économique

Les travaux disponibles suggèrent que le système financier islamique n'est pas encore tout à fait viable au plan macro-monnaire. Il présente des obstacles et des problèmes non résolus qui peuvent limiter sa possibilité de servir le développement financier et la croissance économique. Les banques islamiques ne peuvent pas créer de crédit *ex-nihilo* comme les banques commerciales classiques, elles ne disposent pas d'un marché interbancaire, de plus elles demeurent encore de faible taille, bref elles n'ont pas les mêmes attributs que les banques conventionnelles.

- Le problème de création monétaire

Selon Moaté (2011), les institutions de finance islamique, du fait des incertitudes induites par les risques inflationnistes, ne sont pas censées créer de la monnaie *ex nihilo* avant la création de richesse comme les institutions financières conventionnelles. En principe, la structure du bilan d'une banque centrale islamique devrait indiquer qu'elle ne fait qu'utiliser la masse monétaire - devises - déjà créée par les banques centrales conventionnelles. En d'autres termes, la capacité du système bancaire à créer de la masse monétaire par la création du crédit est rigoureusement surveillée dans un système bancaire sans intérêt. Selon Uzair (1978), la fusion du capital et de l'entreprise en un seul facteur peut limiter la capacité des banques commerciales à créer du crédit et à accroître l'offre monétaire dans l'économie. Ainsi, la création inutile et débridée du crédit peut être exclue car elle est risquée. En effet, les institutions financières islamiques sont tenues de développer des opérations sur des biens et des services réels. Tout contrat incertain fondé sur la probabilité d'un événement futur n'est généralement pas permis; on parle de *gharar*.

- L'absence d'un marché interbancaire

D'après Khan et Mirakhor (1994), les banques islamiques sont également désavantagées lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à court terme. En effet, il n'existe pas de marché interbancaire dans un système islamique où les banques pourraient placer des fonds au jour le jour ou emprunter pour satisfaire des besoins de liquidités temporaires. Il y a clairement un besoin pressant pour développer une « ingénierie financière » *Charia Compliant* permettant créer des instruments monétaires interbancaires qui satisfont les exigences de liquidité et conformes aux règles islamiques¹¹. Il en découle selon Khan et Mirakhor (1994), une autre difficulté à laquelle les banques islamiques devront faire face celle relative à l'organisation de leurs relations avec les banques étrangères et plus généralement les opérations internationales. La solution nécessite la création d'instruments financiers qui seraient à la fois conformes aux principes islamiques et acceptables par les institutions financières basées sur l'intérêt, y compris les banques étrangères.

- La taille limitée des banques islamiques

Selon Zaher et Hassan (2001), la taille est un autre défi que les banques islamiques doivent relever. On constate que la plupart de ces banques sont des banques de détail de taille modeste. A titre d'exemple, la première grande banque islamique en Egypte la Banque Faisal Islamic d'Egypte est presque dix fois plus petite que sa consœur conventionnelle la Banque National d'Egypte, première grande banque conventionnelle d'Egypte. En d'autres termes, la majorité des institutions financières islamiques sont extrêmement petites et ne peuvent pas demeurer des acteurs viables sur un marché qui continue à se développer et à attirer les grandes banques internationales. Notons que la finance islamique ne représenterait encore qu'environ 1% de la finance conventionnelle. Afin d'être compétitives, les banques islamiques devront fusionner ou coopérer. Elles doivent aussi prendre des décisions stratégiques fondamentales concernant le type de modèle de banque qu'elles entendent développer pour le futur.

3. Comparaison entre finance islamique et conventionnelle: vers une complémentarité entre les deux types de la finance

L'ouverture des systèmes financiers à la finance islamique ouvre ainsi la voie à une mobilisation plus intense des ressources financières disponibles dans la société et à la réalisation de projets d'investissement additionnels qui autrement ne verraient pas le jour. Elle donne ainsi à d'importantes masses de la population l'occasion de participer au processus de développement sans avoir à renier leurs convictions religieuses. En empêchant l'exclusion financière dont pourraient être victimes d'importants segments de la population dans les pays musulmans comme dans les communautés musulmanes des pays non musulmans, la présence de la finance islamique parallèlement à la finance conventionnelle contribue à une mobilisation accrue des potentialités de développement. Pour tous ceux qui n'ont pas d'objection à passer par le système du prêt à intérêt, la coexistence de la finance islamique et de la finance conventionnelle offre l'avantage d'élargir l'éventail des choix de financement de leurs projets d'investissement. Elle contribue alors à atteindre une plus grande efficacité dans l'allocation des ressources, ce qui a des retombées positives sur le développement.

La finance conventionnelle permet, grâce à la titrisation, une multiplication sans contraintes des opérations de crédit portant sur des titres de dette non adossés à des actifs réels, ce qui a résulté en un endettement gigantesque et une croissance démesurée des flux monétaires sans commune mesure avec les transactions réelles sur biens et services. C'est là une expression éloquent de la dichotomie réel-monétaire induite par le mode de fonctionnement de la finance conventionnelle.

Par opposition, la finance islamique récuse le commerce de l'argent; la monnaie est rendue à sa fonction première, celle d'un instrument des échanges. Il n'y a pas de place pour un échange de la monnaie présente contre la monnaie future. Tous les modes de financement islamiques sont adossés à des actifs réels. Le crédit est accordé pour des usages spécifiques impliquant l'achat ou la location d'actifs réels; il ne peut croître qu'en harmonie avec la croissance des transactions sur biens et services. La finance islamique assure ainsi une synchronisation des sphères réelle et financière qui a pour conséquence de maîtriser l'évolution de la dette et d'épargner aux économies concernées les crises de dettes, toujours coûteuses en termes de pertes d'emplois et de baisse du niveau de vie des populations, particulièrement les couches les plus fragiles.

Le cadre institutionnel dans lequel opère la finance conventionnelle stimule la spéculation foncièrement déstabilisatrice et réduit la capacité des marchés financiers à soutenir efficacement et dans la stabilité les investissements et le développement. L'approche de la question du risque en finance islamique est fondamentalement différente; elle récuse la spéculation et ne permet pas le financement des spéculateurs, réduisant ainsi dans une large mesure l'exposition de l'économie aux crises financières. En effet, la finance

islamique diffuse la prise solidaire du risque à tous les intervenants sur le marché au lieu de confier la prise de risque à une catégorie particulière d'agents, les spéculateurs. Les déposants, les banques et les bénéficiaires du financement bancaire sont tous uns dans une même chaîne de risque et partagent solidairement les conséquences. Cela conduit à un système économique jouissant d'un degré élevé d'intégrité et d'une forte résilience aux chocs.

Par ailleurs, le mode de fonctionnement de la finance islamique empêche la création excessive du crédit et la constitution des pyramides de dettes à l'origine des crises financières. Rappelons en effet que la spéculation est alimentée par le crédit non endossé à des actifs tangibles et à la possibilité de vendre sans détenir, tous deux étrangers au modèle de la finance islamique. Les opérations de titrisation à l'origine de la crise actuelle sont aussi non envisageables dans un cadre régi par les principes de la finance islamique. Il ressort de ce qui précède que la finance islamique répugne la spéculation et est plus protégée des crises financières.

Conclusion

Nous avons analysé l'interaction entre les finances islamique et conventionnelle et la croissance économique. Pour les deux types de finance, il n'existe pas un consensus entre les économistes sur la relation liant la finance et la croissance. Dans le cadre de la finance conventionnelle, si l'existence d'un impact du développement financier sur la croissance est admise, le sens de causalité entre les deux concepts fait l'objet d'un débat non résolu. La finance islamique est récente et il existe très d'études analysant l'impact de la finance islamique sur la croissance économique. Il s'avère que la finance islamique confronte des problèmes qui limitent son impact sur la croissance économique. Cependant, une complémentarité entre les deux types de finance peut davantage favoriser l'impact positif sur le développement économique.

Bibliographie

- Abdull-Majid, M., Saal, D., Battisti, G., 2010, «Efficiency in Islamic and conventional banking: an international comparison», *Journal of Productivity Analysis* 34, 25–43.
- Aggarwal, Rajesh K., and Tarik Yousef, ,2000, « Islamic Banks and Investment Financing», *Journal of Money, Banking, and Credit* 32, no. 1,93-120.
- Abduh, M. et Omar, M. Azmi. (2012), “Islamic banking and economic growth: the Indonesian experience”, *International Journal of Islamic and Middle Eastern Finance and Management*, Vol. 5, No. 1, pp. 35-47.
- Abduh, M. et Chowdhury, T. Nazreen, (2012), “Does Islamic Banking Matter for Economic Growth in Bangladesh?”, *Journal of Islamic Economics, Banking and Finance*, Vol. 8 106 No. 3, July – Sep.
- Abu-Bader S. et Abu-Qarn A. S.(2008), “Financial Development and Economic Growth: Empirical Evidence from Six MENA Countries”, *Review of Development Economics*, 12(4), 803–817, 2008
- Beck,T., Demirgüç-Kunt,A.,Merrouche,O.,2013, «Islamic vs. conventional banking: Business model, efficiency and stability », *Journal of Banking & Finance* 37,433–447.

Beck, T., A. Demirgüç-Kunt and R. Levine (2000), "A New Database on Financial Development and Structure", *World Bank Economic Review*, 14: 597-605

Beck T. et Levine R. (2004). "Stock markets, Banks, and Growth: Panel Evidence.", *Journal of Banking & Finance*, Volume 28, Issue 3, March, pp: 423-442

Bremer, J. (2004) "Islamic Philanthropy: Reviving Traditional Forms for Building Social Justice", Paper submitted at the 5th Annual Conference, Center for the Study of Islam and Democracy Annual Conference on Defining and Establishing Justice in Muslim Societies (Washington: CSID)

Chapra U. (1983) *Monetary Policy in Islamic Economy* in *Money and Banking in Islam*, directed by Ahmed Z., Iqbal M. et Khan M. F. (1983), Institute of Policy Studies Islamabad.

Easterly, W. et Rebelo, S., 1993. "Marginal income tax rates and economic growth in developing countries," *European Economic Review*, Elsevier, vol. 37(2-3), pages 409-417, April.

Ebrahim, M.S. (2009), "Can an Islamic model of housing finance cooperative elevate the economic status of the underprivileged?", *Journal of Economic Behavior & Organization* 72, pp. 864-883

Furqani, H. et Mulyany, R. (2009), "Islamic banking and economic growth: Empirical evidence from Malaysia", *Journal of Economic Cooperation and Development*, Vol. 30, pp. 59-74. Available from: www.sesric.org/files/article/308.pdf

Hasan Z. (2008): "Credit creation and control: an unresolved issue in Islamic banking", *International Journal of Islamic and Middle Eastern Finance and Management*, vol 1 (1), pages 69-81.

Iqbal, M. et Khan, M. F. (1981), "*A Survey of Issues and a Programme for Research in Monetary and Fiscal Economics of Islam*", International Centre for Research in Islamic Economics, King Abdulaziz University, Jeddah and Institute of Policy Studies, Islamabad. *14 Etudes en Economie Islamique*, Vol.6, No.2

Jouiny E., Pastré O., 2008, « Enjeux et opportunités du développement de la finance islamique pour la place de Paris », Rapport Paris Europlace, novembre, 134 pages.

King R.G. et Levine R. (1993a) "Finance and Growth: Schumpeter Might Be Right." *Quarterly Journal of Economics*, Published by: The MIT Press, August, Vol. 108, No. 3, pp. 717-37.

King R.G. et Levine R. (1993b) "Finance, Entrepreneurship, and Growth: Theory and Evidence." *Journal of Monetary Economics*, December, Vol. 32 (3), pp. 513-42.

Kpodar K.R. (2005), « Le Développement Financier et la Croissance: L'Afrique Subsaharienne est-elle Marginalisée? », *African Development Review*, Volume 17 Issue 1, pp. 106-137

Levine, R., N. Loayza et T. Beck (2000), "Financial Intermediation and Growth: Causality and Causes", *Journal of Monetary Economics*, 46: 31-77.

Levine, R. et S. Zervos (1998), "Stock Markets, Banks, and Economic Growth", *American Economic Review*, 88, pp. 537-558.

Majid, S.A. et Kassim, S. (2010), "Islamic finance and economic growth: The Malaysian experience", In: Kuala Lumpur Islamic Finance Forum, Kuala Lumpur, 2-5 August 2010.

Moaté Michaël (2011), *La création d'un droit bancaire islamique*, Thèse pour le Doctorat, Université de La Rochelle, Faculté de droit, science politique et gestion.

Schumpeter J. (1911 traduction de 1961), "The theory of economic development : an inquiry into profits, capital, credit, interest, and the business cycle", traduit de l'allemand par Redvers Opie. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Siddiqi, Muhammad N. (1983). "*Issues in Islamic Banking*", Leicester, The U.K.: The Islamic Foundation.

Saffari, S. (1995), "Islamic banking in theory and practice", *Centre of Middle Eastern Studies working paper*, Harvard University.

Uzair M.(1978), “Central Banking Operations in an Interest-Free Banking System”, in Mohammad Ariff (ed.), *Monetary and Fiscal Economics of Islam*, pp. 211-235. Jeddah: International Centre for Research in Islamic Economics.

Zaher T. S. et Hassan M. K. (2001), « A Comparative Literature Survey Of Islamic Finance And Banking », *Financial Markets, Institutions & Instruments*, V. 10, No. 4, pp: 155-195 November